

CONSEIL DE SURVEILLANCE
Séance du mercredi 24 juin 2026

Délibération N°03/2026

Affectation des résultats 2025

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AYANT VOIX DELIBERATIVE

Présents :

- **Monsieur Jérôme MARBOT**, Président, Maire de Pau
- **Madame Émilie ALONSO**, Représentante de la ville de Pau
- **Monsieur Jean-Marc DENAX**, Représentant de la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées, Maire d'Artiguelouve
- **Monsieur le Docteur Jean LACOSTE**, Vice-Président, Représentant du Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **Madame Sylvie LAFUENTE**, Représentante de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT)
- **Madame le Docteur Karine MASSALOUX-TAROZZI**, Représentante de la Commission Médicale d'Etablissement
- **Monsieur le Docteur Jean HIQUET**, Représentant de la Commission Médicale d'Etablissement
- **Madame Sandrine BARADAT**, Représentante des organisations syndicales (CGT)
- **Madame le Docteur Catherine DUBROCA**, Personne qualifiée, désignée par Monsieur le Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- **Monsieur le Docteur Bernard CENRAUD**, Personne qualifiée, désigné par Monsieur le Préfet
- **Madame Marie-Françoise LAVALLEE**, Représentante des usagers désignée par Monsieur le Préfet, Association Française contre les Myopathies
- **Monsieur Serge LAFARGUE**, Représentant des usagers désigné par Monsieur le Préfet, Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés Grand Sud

Excusés :

- **Monsieur Michel BERNOS**, Maire de Jurançon, Représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
- **Monsieur Denis LAVROF**, Représentant des organisations syndicales (CFDT)

Délibération N°03/2026
Affectation des résultats 2025

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE,

VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L. 6143-1 (3°) et suivants,

VU le rapport financier remis aux membres du Conseil de surveillance (document préparatoire),

VU la concertation du Directoire en date du 15 juin 2026,

VU l'avis de la Commission Médicale d'Etablissement en sa séance du 16 juin 2026,

VU l'avis du Comité Social d'Etablissement en sa séance du 25 juin 2026,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote, dont les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

Votants : 12

Abstentions : 0

Contre : 1

Pour : 11

DECIDE :

Au regard du résultat comptable de l'exercice 2025 :

Intitulé des Comptes de Résultat	RESULTAT COMPTABLE 2025	Solde au 31/12/2024		RESULTAT A AFFECTER Solde au 31/12/2025
		110 Report à nouveau excédentaire	119 Report à nouveau déficitaire	
Activité principale	-3 368 880,87		-27 078 705,77	-30 447 586,64
Unité de Soins de Longue Durée	-209 469,01	0,00	-2 767 678,50	-2 977 147,51
section hébergement	-123 574,77		-1 231 624,39	-1 355 199,16
section dépendance	-63 894,71		-535 527,99	-599 422,70
section soins	-21 999,53		-1 000 526,12	-1 022 525,65
Instituts de Formation	207 031,94		-491 303,60	-284 271,66
Equipe Mobilité Santé Précarité	24 152,49			24 152,49
Groupement Hospitalier de Territoire	0,00	0,01		0,01
TOTAL GENERAL	-3 347 165,45	0,01	-30 337 687,87	-33 684 853,31

L'adoption des propositions d'affectations suivantes :

Intitulé des Comptes de Résultat	RESULTAT A AFFECTER Solde au 31/12/2025	Proposition d'affectation		
		10686- Réserve de compensation	106820 Excédents affectés à l'investissement	110/119 Report à nouveau (excédentaire/déficitaire)
Activité principale	-30 447 586,64			-30 447 586,64
Unité de Soins de Longue Durée	-2 977 147,51	0,00	0,00	-2 977 147,51
section hébergement	-1 355 199,16			-1 355 199,16
section dépendance	-599 422,70			-599 422,70
section soins	-1 022 525,65			-1 022 525,65
Instituts de Formation	-284 271,66			-284 271,66
Equipe Mobilité Santé Précarité	24 152,49			24 152,49
Groupement Hospitalier de Territoire	0,01			0,01
TOTAL GENERAL	-33 684 853,31	0,00	0,00	-33 684 853,31

Fait à Pau, le 24 juin 2026

Le Président du Conseil de Surveillance,

Jérôme MARBOT

Pour ampliation,
Le Directeur,

Julien ROSSIGNOL